



EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie  
Parc de Chavailles  
33525 BRUGES CEDEX  
+33 (0)5 57 19 12 12  
sagec@actheos.com  
[www.actheos.com](http://www.actheos.com)



## Association APEFEM

10 rue des Jacobins  
33190 LA RÉOLE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Paris  
Rouen  
Rennes  
Le Havre  
**Bordeaux**  
Saint-Brieuc

Dossier suivi par M. Pierre de BOUSSAC  
Commissaire aux Comptes



EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie  
Parc de Chavailles  
33525 BRUGES CEDEX  
+33 (0)5 57 19 12 12  
sagec@actheos.com  
www.actheos.com



## **ASSOCIATION A.P.E.F.E.M.**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de l'Association APEFEM,

#### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris  
Rouen  
Rennes  
Le Havre  
**Bordeaux**  
Saint-Brieuc



### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le correct rattachement de ces produits à l'exercice en considération des conventions conclues avec les financeurs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **IV. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 29 septembre 2020  
Le Commissaire aux Comptes  
SAGEC



Pierre de BOUSSAC  
Commissaire aux Comptes associé

Bilan

Compte  
de  
Résultat

Annexe

# Bilan Actif

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 999	3 930	69	191	
Autres immobilisations corporelles	46 334	20 006	26 328	35 110	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	600		600	600	
	<b>TOTAL I</b>	<b>50 933</b>	<b>23 936</b>	<b>26 997</b>	<b>35 902</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et encours					
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 362		1 362	920	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	25 848		25 848	37 780	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	49 469		49 469	30 028	
Charges constatées d'avance					
	<b>TOTAL III</b>	<b>76 679</b>	<b>76 679</b>	<b>68 728</b>	
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>				
Ecarts de conversion actif	<b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>127 613</b>	<b>23 936</b>	<b>103 677</b>	<b>104 630</b>	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	24 258	24 258
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	10 524	10 524
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-12 073	-7 845
Excédent ou déficit de l'exercice	6 217	-4 228
	<b>Situation nette 28 925</b>	<b>22 708</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	22 811	30 124
Provisions règlementées		
	TOTAL I	51 736
Comptes de liaison	II	52 832
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 273	15 393
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 668	36 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	51 940
Ecarts de conversion passif	VI	51 798
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	103 677
		104 630

# Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	95	55
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	49 900	42 992
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 957	5 790
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	240 823	254 177
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	902	686
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	104	5
	<b>TOTAL I</b>	<b>297 782</b>
		<b>303 705</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	287	98
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	42 020	42 851
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 475	5 912
Salaires et traitements	215 347	213 735
Charges sociales	26 969	43 846
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 905	7 694
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	6	5
	<b>TOTAL II</b>	<b>299 007</b>
		<b>314 142</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-1 226</b>
		<b>-10 438</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	129	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		228
	<b>TOTAL III</b>	<b>130</b>
		<b>228</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>130</b>
		<b>228</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 096</b>
		<b>-10 210</b>

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	7 313	6 442
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	7 313	6 442
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		460
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		460
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	7 313	5 982
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	305 225	310 374
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	299 007	314 602
EXCEDENT OU DEFICIT	6 217	-4 228
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Documente soumis au contrôle  
du Comptable aux Comptes

# Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 103 677 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 6 217 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Eléments significatifs de l'exercice

1 - Il est fait usage du plan comptable des Associations et des Fondations.

2 - Lors de sa création en 2002, l'Association a reçu en apports la somme de 2 566,52 euros de l'Association CHEMINS.

Cette somme a été comptabilisée dans les capitaux propres au 31/12/2002.

3 - La principale activité est la vente de vêtements d'occasion et un service de lavage aux particuliers et professionnels.

4 - Comme précédemment, APEFEM a bénéficié d'une mise à disposition gratuite de locaux à usage de bureaux à LA REOLE, 10 rue des jacobins (les charges locatives sont à sa charge).

La valeur locative annuelle est maintenue pour 2019 à +/- 4 500 euros.

5 - L'effectif de l'association est de 16 personnes à savoir :

- 1 dirigeant / directeur
- 2 employés d'encadrement
- 1 employé (Projet Rural'it)
- 12 non permanents

6- Au fur et à mesure des années, la boutique a su diversifier ses produits. Elle propose aussi à la vente de la vaisselle, des livres, des jouets, des objets de décoration ainsi que des petits meubles. La vente de vêtements et accessoires reste néanmoins ses recettes principales.

7 - Le projet Rural'IT a bénéficié de subventions de fonctionnement à hauteur de 30 600 €.

8 - La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. En raison de la nature de son activité, l'association a dû fermer sa boutique en date du 17/03/2020 et, par conséquent, n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	3 999		
- Générales, agencements et aménagements divers	10 373		
Matériel :			
- De transport	34 022		
- De bureau et Informatique, mobilier	1 940		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>			
		<b>50 333</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		600	
<b>TOTAL</b>			
		<b>600</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>50 933</b>	

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			3 999	
- Gales, agencements et aménagements divers			10 373	
Matériel :				
- De transport			34 022	
- De bureau et informatique, mobilier			1 940	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>				
			<b>50 333</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			600	
<b>TOTAL</b>				
			<b>600</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>50 933</b>	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Documents soumis au contrôle  
du Comptable aux Comptes

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 808	123		3 930		
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 668	1 426		6 094		
Matériel de transport	5 634	6 804		12 439		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	921	552		1 473		
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>	<b>15 032</b>	<b>8 905</b>		<b>23 936</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 032</b>	<b>8 905</b>		<b>23 936</b>		
<b>CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires</b>	<b>Dotations</b>		<b>Reprises</b>		<b>Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice</b>	
	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode Amort. fiscal dégressif</b>	<b>Amort. fiscal exceptionnel</b>	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode Amort. fiscal dégressif</b>	<b>Amort. fiscal exceptionnel</b>
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>	<b>REPRISES NON VENTILEES</b>	<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>				
<b>CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	<b>Montant net au début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Dot. exercice aux amort.</b>	<b>Montant net en fin d'exercice</b>		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Documente soumise au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	600		600
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 362	1 362	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	20 808	20 808	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	5 040	5 040	
Charges constatées d'avance			
	<b>TOTAL</b>	<b>27 810</b>	<b>27 210</b>
			<b>600</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 273	16 273		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	21 443	21 443		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 139	14 139		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	86	86		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL</b>	<b>51 940</b>	<b>51 940</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Document communiqué en vertu de l'article 1461 du Code de Commerce  
du Commissaire aux Comptes

# Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise :</b>					
- Patrimoine Intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise	2 567				2 567
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	21 691				21 691
<b>Ecart de réévaluation</b>					
<b>Réserves :</b>					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles	10 524				10 524
- Réserves réglementées					
- Autres réserves					
<b>Report à nouveau</b>	-7 845			4 228	-12 073
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-4 228	4 228	6 217		6 217
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
<b>Fonds Propres</b>					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
<b>Ecart de réévaluation</b>					
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	30 124		4 355	11 669	22 811
<b>Provisions réglementées</b>					
<b>Droit des propriétaires</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>52 832</b>	<b>4 228</b>	<b>10 572</b>	<b>15 896</b>	<b>51 736</b>

Commentaire

# Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 140	15 192
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	17 028	13 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>33 168</b>	<b>28 922</b>

  

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		686
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		<b>686</b>